COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS





Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/EURO 22/32 CRD/1 Mai 2022

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE

Trente-deuxième session En ligne, 16 - 20 mai 2022

Répartition des compétences et droits de vote

entre l'Union Européenne et ses États membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Sujet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/EURO 22/32/1
	Compétence États membres	
	Vote États membres¹	
2	Discours d'ouverture: « Durabilité des systèmes alimentaires et rôle du Codex »	CX/EURO 22/32/2
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
3	Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et des organes subsidiaires du Codex	CX/EURO 22/32/3
	Partie A: 43 ^{me} – 44 ^{me} sessions de la CAC (pour information)	
	Partie B: organes subsidiaires du Codex	
	CCEXEC (pour information)	
	CCFL (pour action)	
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
4	Informations actualisées des pays sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans la région y compris les questions actuelles et émergentes	CX/EURO 22/32/4
	Compétence partagée	
	Vote États membres ²	
5	Informations actualisées sur les travaux de la FAO et de l'OMS d'intérêt régional	CX/EURO 22/32/5

L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'ordre du jour qui sont de sa compétence.

F

L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du point de l'ordre du jour qui sont de sa compétence.

CX/EURO 22/32 CRD/1 2

	Compétence partagée	
	Vote États membres ³	
	vote Etats membres	
6	Travaux du Codex présentant un intérêt pour la région	CX/EURO 22/32/6
	Plan stratégique du Codex 2020-2025	
	Compétence États membres	
	Vote États membres	
	Déclarations de principes concernant le rôle de la science	
	Compétence États membres	
	Vote États membres	
	Approche « Une seule santé »	
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
	Avant-projet de LMR pour les résidus de zilpatérol	
	Compétence Union européenne	
	Vote Union européenne	
	Proposition de listes prioritaires de pesticides pour évaluation par la JMPR	
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
	Résistance aux antimicrobiens (RAM)	
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
	Cybercommerce	
	Compétence partagée	
	Vote Union européenne	
	Équilibre entre les organes subsidiaires du Codex	
	Compétence États membres	
	Vote États membres	
	Travaux d'établissement de normes en cours qui présentent un intérêt pour la région	
	Répartition des compétences convenue dans les différents comités du Codex	
7	Mise en œuvre du Plan stratégique du Codex 2020-2025	CX/EURO 22/32/7
	Compétence États membres	
	Vote États membres	
8	Nomination du Coordonnateur régional	CX/EURO 22/32/8
	Compétence États membres	
	Vote États membres	

³ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du point de l'ordre du jour qui sont de sa compétence.

CX/EURO 22/32 CRD/1 3

9	Questions diverses	
	La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités (document non disponible)	
10	Date et lieu de la prochaine session	
	Compétence États membres	
	Vote États membres	
11	Adoption du rapport	
	Compétence États membres	
	Vote États membres ⁴	

-

⁴ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.